

PV de la réunion du conseil municipal
du 19 février 2026 à 19h

L'an-deux mille vingt-six le dix-neuf février à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 13 février 2026, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Gislain Butin, Nicolas Crasnier, Marie-Isabelle Diaz, Rémy Fructus, Jonathan Gardet,, Floriane Larue Jean-Marc Nicolas et Elisabeth Perronnet

Absent : Martial Labrosse

Secrétaire de séance : Jean-Marc NICOLAS

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 décembre 2025 :

Le compte rendu du conseil municipal du 4 décembre 2025 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du jour :

- *Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif de 2024 ;*
- *Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau au titre de l'amélioration du fonctionnement du réseau d'assainissement pour le remplacement du réseau entre les regards R77 et R4 (Le Bourg-Genillons) ;*
- *Délibération pour régularisation du fermage non réglé depuis 2017, de la location de la parcelle AL361, servant à entreposer les déchets verts de la commune ;*
- *Délibération pour acquisition de la parcelle AL361 au Bois Gauthay appartenant à M. Auclair René ;*
- *Délibération pour acquisition des parcelles AI61 et AI62 au Bourg appartenant à l'Alerte Basket ;*
- *Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents momentanément indisponibles ;*
- *Point sur le personnel ;*
- *Adoption du rapport de la CLECT du 29 janvier 2026 relatif à l'ajustement de l'attribution de compensation de la commune de Chauffailles au titre du Service Public Petite Enfance ;*
- *Convention fonds de concours voirie 2025 ;*
- *Point Voirie 2026 ;*
- *Validation devis ;*
- *Elections municipales du 15 mars 2026 ;*
- *Comptes rendus divers ;*
- *Questions diverses.*

Intervention de Mme MORAL Cécile qui va s'installer sur la commune de Coublanc en tant que thérapeute-sophrologue et créer un espace bien-être au chemin des Bys.

1. Présentation du RPQS de l'assainissement collectif de 2024

Marie-Isabelle Diaz présente le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de 2024,

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une publication sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de 2024 ;
- **DÉCIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération ;
- **DÉCIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.service.eau-assainissement.fr ;
- **DÉCIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

2. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau au titre de l'amélioration du fonctionnement du réseau d'assainissement pour le remplacement du réseau entre les regards R77 et R4 (Le Bourg-Genillon)

Rémy Fructus informe les conseillers que l'on peut prétendre à une aide de l'Agence de l'eau au titre des travaux d'amélioration du fonctionnement des réseaux eaux usées afin d'améliorer leur fonctionnement.

En effet, les inspections télévisées lors du SDA, ont montré que le tronçon entre le regard R77 et R4 (vers le chemin de Genillon) possédait quelques infiltrations, ruptures ou racines qui peuvent engendrer un apport d'eaux claires parasites permanentes.

Des devis ont été demandés à Ets Petavit pour les travaux et à Réalité Environnement pour la maîtrise d'œuvre.

Une demande de subvention a déjà été faite auprès du conseil départemental en décembre dernier.

L'aide de l'agence de l'eau pourrait être à hauteur de 35 % du montant HT.

Plan de financement du projet

DÉPENSES		RECETTES	
Objet	Prix HT	Ressources	Montant
Travaux	93 508.00 €	CD71 : Appel à projet (30%)	28 682.00 €
Maîtrise d'œuvre	2 100.00 €	Agence de l'eau (35 %)	33 463.00 €
		Fonds propres	33 463.00 €
TOTAL	95 608.00 €	TOTAL	95 608.00 €

Après délibération, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de L'Eau ;
- **S'ENGAGE** à réaliser ces travaux suivant l'obtention de la subvention ;
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents s'y afférant.

3. Délibération pour régularisation du fermage non réglé depuis 2017 pour la location de la parcelle AL361 servant à entreposer les déchets verts de la commune

La délibération est ajournée car des renseignements vont être demandés auprès de la trésorerie pour savoir comment faire car le bail n'a pas été résigné depuis 2017.

4. Délibération pour acquisition de la parcelle AL361 au Bois Gauthay appartenant à M. Auclair René

La délibération est ajournée car il y a un souci avec le propriétaire de la parcelle suite aux renseignements pris auprès de la publicité foncière pour la constitution de l'acte administratif.

5. Délibération pour acquisition des parcelles AI61 et AI62 au bourg appartenant à l'Alerte Basket

Le maire informe le conseil, suite aux différents échanges avec l'association « Alerte basket », et au vu de régulariser la situation qu'il convient d'acquérir ces 2 parcelles AI61 et AI62 qui font office de parkings de l'école du haut.

Le conseil municipal, après discussions :

- **APPROUVE** la cession au profit de la commune des parcelles cadastrées AI 61 et AI 62 aux prix de 1 € ;
- **AUTORISE** le maire à recevoir et à authentifier l'acte d'acquisition, passé en la forme administrative et à signer au nom de la commune toutes les pièces nécessaires relatives à la transaction ;
- **AUTORISE** Rémy Fructus, adjoint, à signer l'acte requis en même temps que l'autre partie et en présence du maire, habilité à procéder à son authentification ;
- **DIT** que les frais liés à cette opération sont à la charge de la commune et seront inscrits au budget.

6. Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents momentanément indisponibles

Le maire informe le conseil qu'il y a lieu de renouveler la délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents momentanément indisponibles pour l'année 2026.

Le conseil municipal, après discussions :

- **AUTORISE** le maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles et à signer les contrats de travail correspondants et tous documents relatifs à ces recrutements.

7. Point Personnel

Le maire informe le conseil que :

- Mme GAILLET Muriel a été recrutée du 02/02/2026 au 10/07/2026 pour assurer le remplacement de Mme Wegiel Benas Nathalie qui sera absente pour plusieurs mois ;

- Mme Wegiel Benas a fait une demande de reconnaissance de maladie professionnelle et que son dossier sera présenté à la prochaine séance du conseil médical en formation plénière le 24 février prochain ;

- Deux agents peuvent prétendre à un avancement au grade : Mme Galland Muriel au grade d'Agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles au 01/09/2026, et Mme CHATTON Virginie au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe au 11/09/2026. Des démarches ont été faites auprès du centre de gestion pour faire valoir ces avancements.

8. Adoption du rapport de la CLECT du 29 janvier 2026 relatif à l'ajustement de l'attribution de compensation de la commune de Chauffailles au titre du Service Public Petite Enfance

Le maire informe le conseil que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 29 janvier dernier afin d'examiner l'ajustement de l'Attribution de Compensation de la commune de Chauffailles, dans le cadre du reversement du soutien financier au Service public de la petite Enfance (SPPE). Le rapport doit être soumis pour approbation à tous les membres de la communauté de communes.

Le conseil municipal, après discussions :

- **APPROUVE** le rapport de la CLECT du 29 janvier 2026 relatif à l'ajustement de l'Attribution de Compensation de Chauffailles au titre SPPE ;
- **APPROUVE** la diminution de l'Attribution de Compensation de Chauffailles à hauteur de 24 393,75 € conformément à l'arrêté du 22 octobre 2025 ;
- **PREND ACTE** que cet ajustement deviendra définitif après adoption du rapport par les communes membres selon la règle de la majorité relative.

9. Convention Fonds de concours Voirie 2025

Lors de la réforme de la compétence voirie, les communes ont émis le souhait que les travaux de voirie communautaire soient abondés par la communauté de communes : il a donc été validé la mise en place d'un fonds de concours (délibération n°2025-124 du 30 octobre 2025).

Suite aux travaux de voirie de 2025, ces derniers ont dépassé le montant des crédits alloués, il est donc nécessaire d'établir une convention concernant le fonds de concours. Cette convention régit les dispositions administratives et financières du versement de ce fonds de concours. Le montant à financer pour notre commune s'élève à 1 099,08 €.

Le conseil municipal, après discussions :

- **AUTORISE** le maire à signer la convention de fonds de concours 2025 ;
- **AUTORISE** le maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles à l'exécution de la présente décision.

10. Point Voirie 2026

Rémy Fructus fait un point sur les travaux de voirie qu'il faudrait programmer pour 2026 avec la communauté de communes pour un montant de **26 368,44 € HT** (une partie du chemin des Bys (20 409 €), une réparation d'urgence route de Mars, mitoyenne avec Maizilly, (2 605 €) et chemin du Pontbrenon (3354 €).

Mais il a été constaté un problème sur la route de la Roche, la route se fissure alors qu'elle a été faite il y a quelques années. Un devis de 42 000 € a été transmis dont 5 000 € de travaux d'urgence et il y a d'autres chemins qui sont endommagés (chemin de l'Orme, chemin de la Place...)

Il va donc falloir voir les priorités pour les travaux qui seront engagés dans l'enveloppe communautaire de 2026 et voir s'il ne faut pas prévoir des travaux dans le budget communal.

Rémy Fructus présente également le devis de SYLVEO bois énergie pour la coupe des arbres au pont des Rigolles (Parcelle AB389) pour un montant de 17 040 € TTC, la société s'engage à racheter le bois (environ 6000 €) mais cela reste un fort investissement pour la commune. D'autres devis vont être demandés.

11. Validation devis

Présentation du devis de Baptiste Clairet de 1 059.60 € TTC et de l'esquisse de l'enseigne du Coublandi qui reste encore à travailler.

12. Élections municipales du 15 mars 2026

Présentation de la tenue du bureau de vote pour le scrutin du 15 mars 2026.

13. Comptes rendus divers

- Rencontre avec Denis Cros suite aux différents problèmes rencontrés.

10. Questions diverses

- Bilan recensement de la population 2026 : le conseil remercie les agents recenseurs et le coordonnateur communal pour le travail apporté et d'après les premiers résultats la population est en hausse.

- Le maire remercie l'ensemble des conseillers pour le travail fait pendant ces 6 années de mandat.

Séance levée à 20h40